

Commémoration du 8 mai



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Monsieur le Maire et son équipe municipale ont l'honneur de vous convier à la commémoration du 8 mai 1945 devant le monument aux morts à 11h00, suivie du verre de l'amitié.

accueil@mairiemontlaur31.fr

